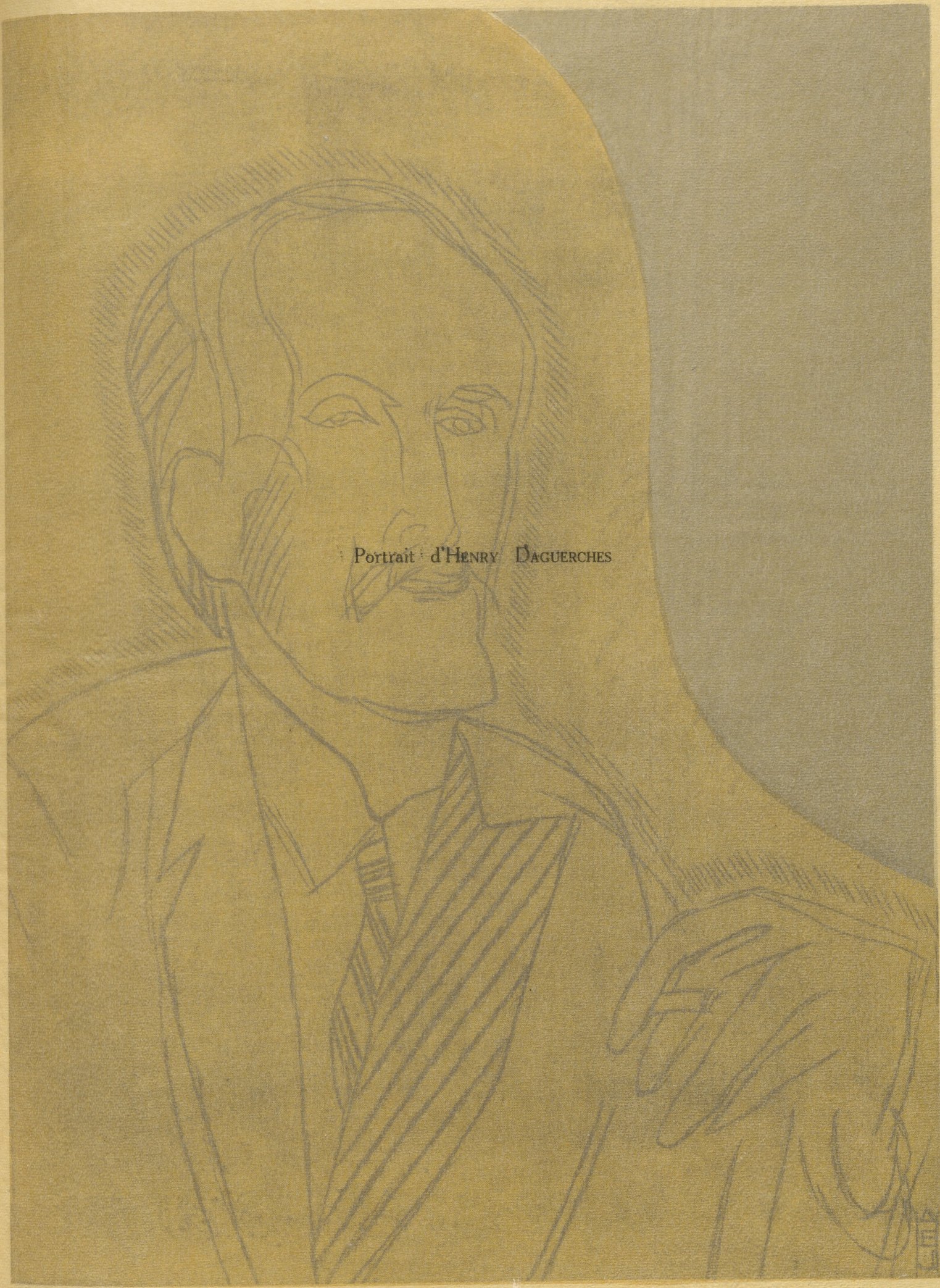
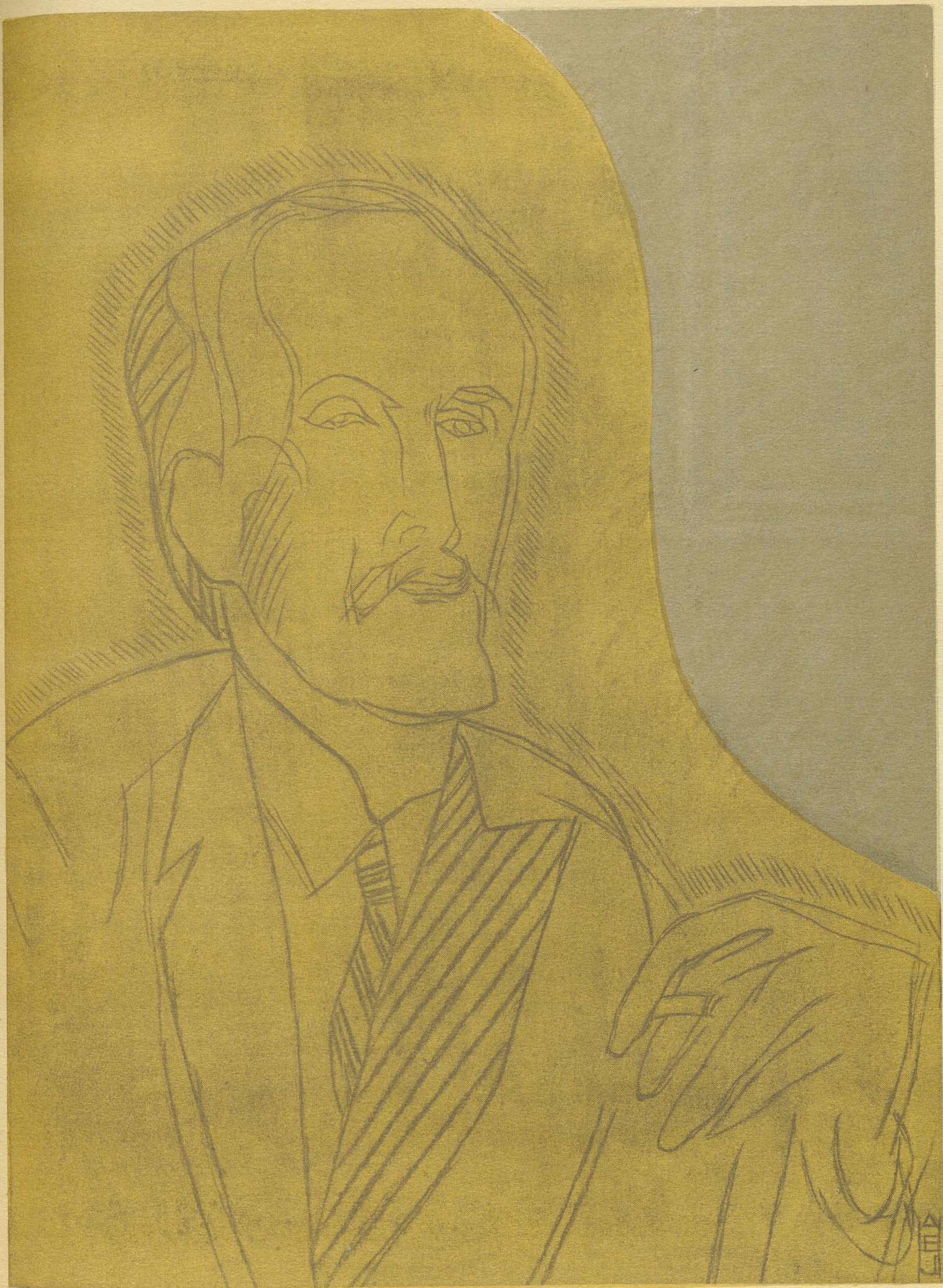
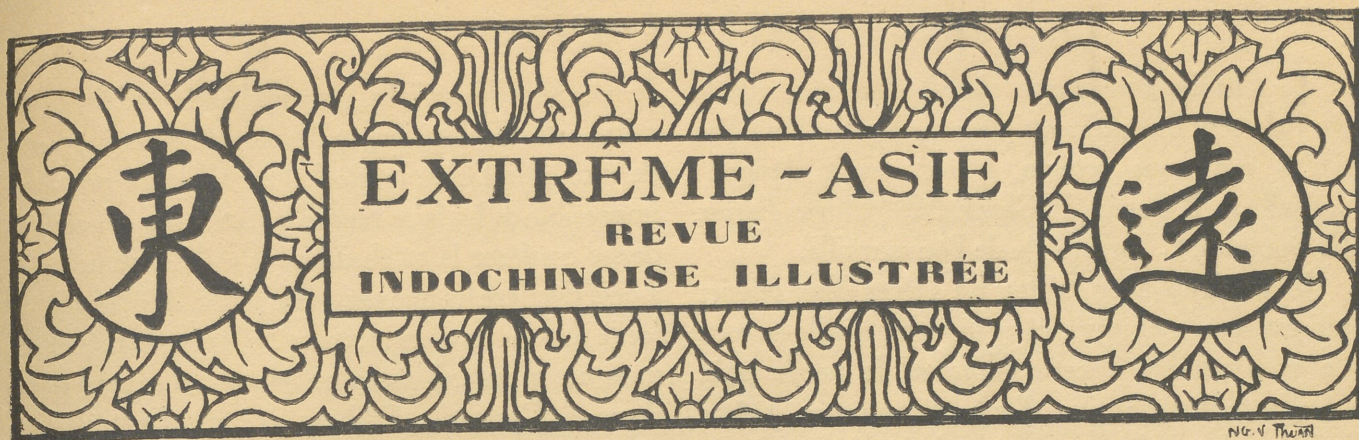




Portrait d'HENRY DAGUERCHES





SEPTEMBRE 1930

Numéro 51

Les Français d'Asie et le prix des Français d'Asie

Il y a eu des Français d'Asie, c'est-à-dire des cœurs et des esprits attentifs à bien connaître l'Extrême-Orient, zélés à bien faire connaître l'Extrême-Occident, depuis qu'il y a des Français en Asie, et qui pensent, et qui écrivent, dessinent ou vivent leur pensée.

Mais en tant que groupe constitué en société amicale, *les Français d'Asie* ne virent le jour qu'en 1910, et, après une période de... latence, ils ne revirent le bienheureux jour des vivants qui agissent qu'au mois de décembre 1928.

Ces Pâques de la littérature et de l'art franco-asiatiques peuvent paraître bien hivernales, mais non à qui connaît notre hiver tonkinois, plus doux qu'aucun printemps sur la terre. Or, c'est bien de Hanoi que partit le plus vivifiant des souffles de résurrection.

Que faut-il à une société littéraire pour revivre et pour être heureuse ? Un peu d'or.

Monsieur le Gouverneur général Pasquier qui, pour l'ordinaire, n'est qu'orfèvre, dans la République des Lettres, voulut bien, cette fois, œuvrant comme alchimiste, enter sur le laurier local dont sont tressées les couronnes, un rameau d'or...

Le soin d'attribuer un prix annuel de vingt-cinq mille francs rendit donc à un groupement « en veilleuse » et sa lumière pleine et les vivants soucis, et la vie débattue.

J'ai dit quel Prince Charmant réveilla d'un sommeil qui n'était pas centenaire, mais qui risquait de le devenir, la belle Société dormant au Bois d'Asie : M. le Gouverneur Général Pasquier partage avec le Maréchal Lyautey et M. Albert Sarraut la Présidence d'honneur du groupe rené. Et voici maintenant les Douze Pairs de France-Asie :

M M. Jean Ajalbert,
Pierre Benoît,
Paul Chack,
André Chevrillon,
M^{me} Chivas-Baron,
M M. Roland Dorgelès,
Alfred Droin,
Claude Farrère, (*Président*),
Albert Maybon, (*Secrétaire général*),
Pierre Mille,
Paul Morand,
Albert de Pouvoirville (*last but not least: Vice-président*),

Le Comité des Douze choisit dans son sein le jury de sept membres qui décerne le prix. Pour l'an 1930 qui nous occupe, le sort avait désigné : J. Ajalbert, P. Benoît, P. Chack, M^{me} Chivas-Baron, R. Dorgelès, C. Farrère, A. de Pouvoirville.

Je voudrais citer toutes les pièces d'un dossier qui est sous mes yeux pour montrer quelle largeur de vues préside à cette largesse. Je ne le puis. D'ailleurs l'attribution d'une récompense, même insigne, n'est qu'un moment culminant dans la vie de cette Amicale. Il serait injuste de la considérer sous le seul aspect d'une distributrice de manne précieuse : ses statuts eux-mêmes, qui comptent 14 articles ne mentionnent et ne définissent le prix qu'à l'article 13 (*in cauda pretium*). Par son article 5, « le groupe se propose, aujourd'hui comme autrefois, d'aider à se faire jour les écrivains et les artistes s'intéressant à l'Asie et particulièrement à l'Asie française, de favoriser la réédition des œuvres méconnues ou oubliées, d'honorer une personne, de célébrer une œuvre, de commémorer un souvenir, de créer et de maintenir un contact étroit avec les écrivains et les artistes qui résident en Extrême-Orient ». Si l'on songe que c'est déjà rude besogne que de récompenser un mérite actuel, la tâche dévolue aux Douze paraîtra infiniment plus ardue, puisqu'elle dépasse de beaucoup cet horizon, en impliquant la réparation du passé, la liaison dans le présent, la prévoyance, l'annonciation et le soutien de l'avenir.

La réparation du passé. — Je lis sous la signature d'Albert de Pouvoirville une phrase qui souligne et corrobore un passage de l'article 5 précédemment reproduit : son intérêt dans l'espèce actuelle vaut bien qu'on la cite à son tour :

« Nous couronnons une carrière aussi bien qu'une œuvre et même plus volontiers qu'une œuvre. Nous ne couronnerons jamais une œuvre déjà couronnée. Mais nous couronnons volontiers un écrivain ayant déjà eu un prix, si ce prix n'est pas (par sa valeur même) capable de lui donner la réputation — et la vente — que doit donner le prix des Français d'Asie ». C'est ce qui fut fait cette année puisque l'écrivain élu a derrière lui un bon morceau de sa carrière. Des œuvres considérables, mais qui n'avaient pas été considérées par le grand public avec toute l'attention qu'elles méritaient, jalonnent cette carrière.

Je me rappelle avoir lu, dans un hebdomadaire littéraire, cette déclaration de Bernard Grasset à propos de mon ami Drieu la Rochelle : « Il est à peu près impossible de lui faire rendre la justice qui lui est due, de lui conférer la célébrité qu'il mérite, parce qu'il a déjà derrière lui une œuvre de poids. Il est bien plus facile de « lancer » un inconnu... » Je cite de mémoire, mais on m'entend assez ou plutôt on entend assez Bernard Grasset... Sachons gré aux Sept devant l'Asie d'avoir osé, pour la réouverture de leur juridiction, faire justice dans un cas difficile.

Ils restent d'ailleurs, ce faisant, dans leur plus glorieuse tradition. C'est le plus beau titre des Français d'Asie d'avant guerre que d'avoir révélé, même tardivement l'œuvre de Jules Boissière. Albert de Pouvoirville nous a dit, dans le « *Midi Colonial* » des chiffres éloquentes : « Nous sommes arrivés à imposer à l'admiration française, et même européenne, le génial talent de Jules Boissière, et à écouler quarante mille exemplaires de ses « *Fumeurs d'opium* », dont l'éditeur premier, — qui n'est pourtant pas un imbécile, — avait tout juste vendu deux cent quarante-sept volumes. » Je suis sûr que l'auteur de ces précisions n'aime pas plus que moi à chiffrer le génie ni à monnayer la gloire : mais « l'effcience » d'une récompense, ses effets directs et indirects, rien n'interdit de les peser, et l'on conçoit que le jury qui couronne soit fier du bon aloi de la couronne qu'il dispense.

Liaison dans le présent. — L'article 11 des statuts prévoit « un Bureau d'études littéraires franco-asiatiques particulièrement chargé de favoriser en France la publication d'œuvres en langues indochinoises, traduites pour le public français, et réciproquement la publication d'œuvres françaises, traduites en langues indochinoises, pour le public indigène d'Extrême-Orient. » — Cette interpénétration intellectuelle et morale, si difficile et si souhaitable, tous les documents relatifs aux Français d'Asie la mettent au premier plan. Et les mois qui coulent, les événements qui marquent ces mois, sont bien propres à ranimer ce dessein, s'il s'estompait dans la pensée des esprits directeurs. Il y a là, on le voit de mieux en mieux, une question vitale, une nécessité mondiale, une responsabilité planétaire. Peut-on penser un instant que des esprits qui ont écrit « Rien

que la Terre » ou fondé une Collection « Vaste Monde » s'y veuillent dérober ?

Certes, les Français d'Asie, c'est un très large parlement, et, comme tel, peu propre à la décision et à l'exécution. Mais le Comité des Français d'Asie, c'est une petite « commission » apte aux initiatives et aux réalisations. Nous espérons beaucoup de cette élite de l'élite, et nous croyons que sur le terrain de l'Exposition de 1931, les liaisons difficiles seront pourtant réalisées.

L'annonciation de l'avenir. — Je ne serais pas surpris que, dans une compétition prochaine le jury des Sept se penche vers l'avenir et l'aide « à se faire jour » en offrant le laurier à un jeune ou un inconnu. Une phrase, dans une lettre de Claude Farrère, retient ma rêverie : « Il est également bien entendu que les candidatures d'écrivains annamites seront accueil-

lies le plus volontiers du monde, pourvu seulement que ces écrivains aient écrit leurs livres directement en français. » Je vois dans cette phrase une solide pierre d'attente. Et qui saurait dire la maison ou la tour qu'elle attend ? C'est le secret de l'avenir.

Passé, présent, avenir... j'aime à voir mes Français d'Asie solidement établis dans les trois dimensions du temps.

J'aime qu'ils aient choisi le front de Daguerches pour y poser leur couronne refléurée ; n'était-ce pas concilier ces trois dimensions du temps ? Car Daguerches a été, est et sera un grand ouvrier du vaste monde. J'ai assumé de le montrer, s'il en est encore besoin. La tâche n'est pas lourde, mais faible mon échine. Que si trop de négligences ou trop d'insuffisances, si trop de défaillances infirment mon effort, on veuille bien m'accorder au moins le bénéfice de cette circonstance atténuante :

écrit en la Torride, Juillet 1930.

P. F.

